

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et Allianz deviennent investisseurs de référence dans la première fiducie de placement en infrastructures privées en Inde

Faits saillants :

- L'OIRPC et Allianz sont les investisseurs de référence dans la première fiducie de placement en infrastructures privées en Inde, commanditée par L&T Infrastructure Development Projects Ltd.
- L'OIRPC et Allianz acquerront conjointement 55 % des parts de la fiducie.
- La fiducie vise principalement à construire des routes à péage et des infrastructures routières en Inde.

Toronto, Canada / Munich, Allemagne (9 mai 2018) – L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (« OIRPC ») et Allianz Capital Partners (« ACP »), au nom des compagnies d'assurance Allianz, ont annoncé hier qu'ils agiraient à titre d'investisseurs de référence dans la première fiducie de placement en infrastructures privées en Inde. IndInfravit Trust (IndInfravit), commanditée par L&T Infrastructure Development Projects Limited (« L&T IDPL »), acquerra initialement cinq routes à péage en exploitation et projette d'assurer sa croissance future en réalisant des placements supplémentaires dans les infrastructures routières indiennes.

L'OIRPC investira environ 200 millions de dollars canadiens pour obtenir 30 % des parts de IndInfravit, ACP a acquis 25 % des parts et L&T IDPL détiendra 15 % des parts. Les parts restantes ont été souscrites par d'autres investisseurs institutionnels locaux et internationaux. L&T IDPL agira à titre de commanditaire et sa filiale à titre de gestionnaire des placements de la Fiducie. IndInfravit sera inscrite à la cote de la National Stock Exchange of India Limited (« NSE ») et de la BSE Limited (« BSE »). De plus, l'OIRPC et ACP deviendront membres du conseil d'administration du gestionnaire de placement et sont impatientes d'investir davantage dans des projets d'infrastructure routière en Inde et d'agrandir la plateforme.

Scott Lawrence, directeur général et chef des infrastructures mondiales à l'OIRPC – « Ce placement permet à l'OIRPC de resserrer ses liens avec Allianz Capital Partners et L&T IDPL, et montre notre engagement à investir en Inde. La forte croissance de l'économie indienne exige de solides infrastructures et nous sommes heureux de pouvoir soutenir cet essor tout en offrant des rendements corrigés du risque à long terme élevés à la caisse du RPC. »

Les cinq routes à péages initialement construites par L&T IDPL s'étendent sur quatre états indiens : le Karnataka, le Telangana, le Tamil Nadu et le Rajasthan, qui représentent au total une population de 238 millions de personnes et génèrent environ 24 % du PIB de l'Inde. Ces routes à péages sont en exploitation depuis environ cinq ans et sont utilisées par divers groupes d'utilisateurs routiers et transporteurs de marchandises.

Christian Fingerle, chef des placements d'ACP – « Ce placement est une étape clé pour nous, car il s'agit du premier investissement direct en Asie d'ACP. Les infrastructures sont un moteur essentiel de l'économie indienne et elles sont soutenues par un cadre de politique budgétaire et juridique fiable qui attire les investisseurs à long terme comme nous. C'est pourquoi cet investissement s'inscrit parfaitement dans notre stratégie de placement axée sur les actifs d'infrastructure de base de marchés attrayants. Nous nous réjouissons de nous être associés avec deux sociétés reconnues possédant la même philosophie et une solide expérience des placements en Inde. Nous pensons que notre investissement sera intéressant pour nos clients tout en soutenant la croissance de l'Inde. »

L&T IDPL est un des principaux constructeurs de projets d'infrastructure en Inde. La société se concentre sur les secteurs des réseaux routiers et du transport de l'électricité. ACP et l'OIRPC sont des investisseurs à long terme qui possèdent une grande expérience en matière de placement dans des sociétés offrant des services essentiels au grand public. Tout récemment, ACP et l'OIRPC ont investi conjointement dans une société de distribution de gaz naturel en Espagne. L'OIRPC investit en Inde depuis 2012.

Shailesh Pathak, chef de la direction de L&T IDPL – « L&T IDPL est heureuse de commanditer IndInfravit Trust, qui regroupera des investisseurs à long terme afin de financer les besoins d'infrastructures de grande envergure de l'Inde, particulièrement en transport et en production d'énergie. En transférant cinq routes à péage en exploitation, L&T IDPL a mis en place un modèle durable visant à développer et à monétiser des actifs d'infrastructure de façon efficace et homogène. »

Renseignements :

OIRPC

Relations avec les médias – OIRPC
media@cppib.com

Mei Mavin
Directrice, Communications d'entreprise
mondiales
Tél. : +44 203 205 3406
mmavin@cppib.com

Allianz Capital Partners

Mani Pillai
Tél. : +44 7557 295026
mani.pillai@allianzcapitalpartners.com

À propos de l'OIRPC

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (OIRPC) est un organisme de gestion de placements professionnel qui place, pour le compte de 20 millions de cotisants et de bénéficiaires canadiens, les fonds dont le Régime de pensions du Canada (RPC) n'a pas besoin pour verser les prestations de retraite courantes. Afin de diversifier le portefeuille du RPC, l'OIRPC investit dans des actions de sociétés cotées en bourse et de sociétés fermées, des biens immobiliers, des infrastructures et des titres à revenu fixe. L'OIRPC, dont la gouvernance et la gestion sont distinctes de celles du Régime de pensions du Canada, n'a pas de lien de dépendance avec les gouvernements. Il a son siège social à Toronto et compte des bureaux à Hong Kong, à Londres, au Luxembourg, à Mumbai, à New York, à São Paulo et à Sydney. Au 31 décembre 2017, la caisse du RPC s'élevait à 337,1 milliards de dollars canadiens. Pour de plus amples renseignements sur l'OIRPC, veuillez consulter le site www.cppib.com ou nous suivre sur [LinkedIn](#), [Facebook](#) ou [Twitter](#).

À propos d'Allianz Capital Partners

Allianz Capital Partners est le gestionnaire de fonds interne d'Allianz Group pour les placements non traditionnels et fait partie intégrante d'Allianz Global Investors. Allianz Capital Partners gère des placements non traditionnels d'environ 23 milliards d'euros à partir de ses bureaux de Munich,

Londres, New York et Singapour, principalement dans le secteur des infrastructures, des énergies renouvelables et des actions de sociétés fermées. Notre stratégie de placement vise à générer des rendements à long terme intéressants et stables pour nos clients. (allianzcapitalpartners.com)

À propos d'Allianz Global Investors

Allianz Global Investors est un gestionnaire de placement actif et diversifié possédant une maison mère solide et une culture de la gestion du risque. Grâce à nos 25 bureaux situés partout dans le monde, nous fournissons des placements mondiaux et des services de recherche accompagnés de conseils locaux. Nous gérons des actifs de plus de 498 milliards d'euros pour des particuliers, des familles et des institutions partout dans le monde et employons plus de 690 professionnels des placements.

Données au 31 décembre 2017.

À propos d'Allianz

Avec plus de 88 millions de clients particuliers et commerciaux, Allianz Group est l'un des plus importants assureurs et gestionnaires de portefeuille au monde. Allianz offre à ses clients une vaste gamme de services d'assurance pour les particuliers et les entreprises, de l'assurance de biens, l'assurance vie et l'assurance soins médicaux aux services d'aide, en passant par l'assurance-crédit et l'assurance pour entreprises internationales. Allianz est l'un des plus importants investisseurs à l'échelle mondiale et gère plus de 650 milliards d'euros au nom de ses clients du secteur de l'assurance, alors que les gestionnaires de portefeuille chez Allianz Global Investors et PIMCO gèrent 1 400 milliards d'euros d'actifs détenus par des tiers. Grâce à l'intégration systématique de critères écologiques et sociaux dans ses processus d'affaires et ses décisions de placement, la société est la première compagnie d'assurance de l'indice de durabilité Dow Jones. En 2017, plus de 140 000 employés répartis dans plus de 70 pays ont généré un revenu total de 126 milliards d'euros et un bénéfice d'exploitation de 11 milliards d'euros pour le groupe.

Ces évaluations sont, comme toujours, assujetties à la mise en garde ci-dessous.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les déclarations contenues aux présentes peuvent comprendre des perspectives, des attentes au sujet d'événements futurs et d'autres déclarations prospectives fondées sur les points de vue actuels et les hypothèses émises par la direction et comportent des risques connus et inconnus de même que des incertitudes. Les résultats, les rendements et les événements réels peuvent différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives.

Ces écarts peuvent être causés notamment par i) des changements dans les conditions générales de l'économie et la situation concurrentielle, en particulier dans les activités de base et les principaux marchés d'Allianz Group, ii) le rendement des marchés financiers (en particulier la volatilité et la liquidité du marché et les incidents de crédit), iii) la fréquence et la gravité des sinistres assurés, y compris ceux découlant de catastrophes naturelles, et l'évolution des dépenses liées aux pertes, iv) les niveaux et les tendances des taux de mortalité et de morbidité, v) les niveaux de conservation des affaires, vi) l'ampleur des défaillances de crédit, en particulier dans le secteur bancaire, vii) les taux d'intérêt, viii) les taux de change, notamment entre l'euro et le dollar américain, ix) les changements aux lois et aux règlements, notamment aux dispositions fiscales, x) l'impact des acquisitions, y compris les problèmes d'intégration et les mesures de

réorganisation que cela peut entraîner, et xi) le contexte concurrentiel, dans chaque cas à l'échelle locale, régionale, nationale et/ou mondiale. Plusieurs de ces facteurs sont plus susceptibles de se produire, ou leur impact peut être plus marqué en raison d'activités terroristes et de leurs conséquences.

Aucune obligation de mise à jour

La société n'assume aucune obligation de mettre à jour toute information ou déclaration prospective contenue aux présentes, à l'exception de toute information dont la divulgation est requise par la loi.